

Les Jardins de Cérès – AMAP

BULLETIN D'INSCRIPTION

ANNÉE 2011

Nom(s) :

Prénom(s) :

Rue :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Email :

ADHÉSION : individuelle couple/famille*

CONTACTS ENTRE ADHÉRENTS (covoiturage,...) :

Je désire que mes coordonnées puissent être transmises aux adhérents qui en font la demande

Oui Non

COTISATION :

La cotisation inclut la participation de l'AMAP au réseau «AMAP-IdF»

- Membre Actif :

15 € 7 € (petit budget)

- Membre Bienfaiteur :

30 € Ou plus : €

RÈGLEMENT :

Par chèque, à l'ordre de "Les Jardins de Cérès"

Chèque n° :

Fait le :/...../..... à :

Signature :

* chaque adhésion donne droit à une voix à l'AG

Les Jardins de Cérès – AMAP

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN
D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

Une AMAP est une association formée par des consommateurs et un ou plusieurs agriculteurs, désirant construire ensemble un partenariat basé sur le préachat de parts de récolte, par abonnement.

Cette association est fondée sur les principes suivants :

- La qualité des relations agriculteur/consommateurs : participation des deux partenaires lors des phases de culture, récolte, distribution
- La qualité gustative, nutritionnelle et sanitaire des produits
- L'assurance d'un revenu pour l'agriculteur
- L'établissement d'un prix équitable pour les partenaires

Initié au Japon en 1950, sous le nom de Teikei, le mouvement s'est poursuivi dans le monde anglo-saxon (CSA ou Community Supported Agriculture). En France, la première AMAP a été fondée en 2001 et il existe plus de 1000 AMAP à ce jour.

En Ile de France, il existe aujourd'hui plus d'une centaine d'AMAP et de projets. Elles concernent principalement des partenariats avec des maraîchers.

Le Réseau «AMAP-IdF», fédère les AMAP de notre région. Une salariée y travaille à mettre en relation les AMAP existantes et à accompagner la création de nouvelles AMAP.

Contact : 01 45 23 42 19 - <http://amapidf.org>

POUR NOUS CONTACTER :

Les Jardins de Cérès – AMAP

188 rue de Paris - 91120 Palaiseau

Tél. - répondeur : 06 45 07 38 11

contact@lesjardinsdeceres.net

<http://www.lesjardinsdeceres.net>



Association loi 1901 ayant pour objet de proposer des solutions pour maintenir un équilibre entre les zones rurales et les zones urbaines, en particulier autour du plateau de Saclay où l'urbanisation s'accélère, en favorisant une agriculture durable de proximité, et en soutenant des activités liées au monde rural local.

Créée en 2003, l'association des Jardins de Cérès regroupe désormais 250 adhérents, répartis sur une zone englobant largement le plateau de Saclay et ses vallées, et 5 couples paysans.

Cérès est la déesse romaine de l'agriculture et des moissons (Demeter dans la mythologie grecque), elle est l'archétype de la mère nourricière qui nourrit l'humanité.



Cette plaquette peut être téléchargée et imprimée depuis notre site internet

Les Jardins de Cérès – AMAP

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

UN PROJET INNOVANT :

Promouvoir et faire vivre une agriculture durable, de proximité et écologiquement saine, en établissant des relations équitables entre les adhérents et les agriculteurs.

Développer des liens entre les citoyens et les agriculteurs-producteurs locaux : devenir des consomm'acteurs.

Initier et soutenir des activités liées au monde rural en milieu périurbain.

Au travers de ces objectifs concrets, l'Association des Jardins de Cérès-AMAP :

- encourage la prise de conscience des citoyens de la nécessité de protéger les derniers espaces agricoles et naturels afin de remettre le Vivant au cœur de notre société,
- propose une alternative aux projets d'urbanisation et d'industrialisation du Plateau de Saclay et des vallées,
- sensibilise les acteurs politiques et économiques à ces ambitions.

PRINCIPAUX GROUPES ET

ASSOCIATIONS PARTENAIRES :

Alliance Paysans Consomm'Acteurs IdF, ASEM, ASEOR, ASEVI, ATTAC, Amis de la Vallée de la Bièvres, Amis de la Terre, Colibri91, Essonne Nature Environnement, GRAAL, Orsay Nature, UASPS, militants et élus Verts, et bien d'autres...

Société Civile pour le Développement d'une Agriculture Durable en Ile de France :

Les Jardins de Cérès sont impliqués dans une Société Civile Immobilière (SCI) qui achète en Ile-de-France des terres agricoles menacées pour y faire vivre une activité agricole durable et riche en biodiversité.

Voir : <http://terresfertiles-idf.org>

LES AMAP : LES 3 X 3

• 3 caractéristiques :

- vente directe
- de proximité
- un contrat équitable

• 3 engagements des consommateurs :

- préfinancement de la récolte
- solidarité dans les aléas naturels
- participation à la vie de l'Association

• 3 engagements du producteur :

- production de qualité et diversifiée
- pédagogie
- transparence technique et financière

LES ACTIONS :

L'association a établi des partenariats avec plusieurs paysans, qui se traduisent sous la forme de contrat entre paysans et adhérents. En adhérant à ce contrat, une part de récolte ou de l'animal est préachetée et les risques agricoles sont ainsi partagés. L'adhérent participe à la distribution et consomme des produits dont il connaît la provenance et les méthodes de production.

- Contrat ferme Vandame : pommes de terre, lentilles, farine de blé, cultivés sur le plateau de Saclay (AB en cours)
- Contrat fermes Cirou et Jauneau : colis de bœuf, de veau, de porc et d'agneau, élevés dans le Perche (28). Agriculture Biologique.
- Contrat cressonnière Lesage : bottes de cresson bio de d'Huison-Longueville, dans l'Essonne.
- Contrat miel avec Roland Rondelet, apiculteur à Villiers-le-Bâcle
- Contrat produits laitiers avec Jean-Jacques Boudin (77)
- Contrat fromages de chèvres avec l'association des «amis de la grange aux moines» (la Ferté Alais)
- Contrat volailles (installation et AB en cours) avec Charles Monville (Bièvres)

L'AMAP EN PRATIQUE :

Des groupes d'adhérents volontaires épaulent les paysans dans de nombreux aspects de l'organisation et/ou la gestion des contrats.

L'adhérent choisit les contrats auxquels il souhaite souscrire et s'abonne pour une récolte annuelle. Pour la viande, l'animal est abattu lorsque le nombre de commandes est suffisant. Cela évite tout gaspillage puisque l'animal est consommé en totalité.

Une distribution des produits a lieu à peu près chaque mois à Villiers-le-Bâcle, à la ferme Vandame. Les adhérents y participent à tour de rôle.

Chaque année, les adhérents donnent un peu de leur temps pour aider à la ferme, par exemple pour récolter ou dégermer les pommes de terre.

Enfin, des visites des fermes sont organisées.

POUR NOUS REJOINDRE OU MIEUX NOUS CONNAÎTRE :

Rejoignez nous lors d'une distribution. Les dates sont consultables sur lesjardinsdeceres.net et sur notre répondeur téléphonique au 06 45 07 38 11.

PROJETS EN COURS :

- Diversifier les produits : installation de maraîchers, farine et pain...
- Créer une dynamique pédagogique : actions de sensibilisation, projets de maison de l'agriculture et de l'écologie, ferme pédagogique...
- Etude «des circuits courts pour la restauration collective locale», pilotée par les Jardins de Cérès et réalisée par Mathieu Labonne

